

Recul du prix des céréales

Insee Première • n° 1977 • décembre 2023



En 2023, d'après les estimations du compte prévisionnel de l'agriculture, la production agricole en valeur se replierait de 0,8 %, dans un contexte mondial de retombée des prix des céréales et des matières premières après deux années de fortes hausses.

Les productions végétales progresseraient de 6,1 % en volume. Les récoltes de céréales augmenteraient de 5,8 %, avec le retour à des conditions météorologiques moins pénalisantes que celles de l'été 2022. La production viticole s'accroîtrait encore de 3,3 %, après la forte hausse de l'année précédente. Au total, la production végétale baisserait pourtant de 4,6 % en valeur, du fait d'un recul des prix (-10,1 %). La production animale s'élèverait de 5,2 % en valeur, l'augmentation des prix faisant plus que compenser la baisse des volumes.

Les consommations intermédiaires augmenteraient de 2,5 % en valeur, sous l'effet principalement d'une nouvelle hausse du prix des engrais. Après s'être accrue pendant deux ans, la valeur ajoutée de la branche agricole serait en recul, la production étant en repli alors que les consommations intermédiaires s'élèvent. Au total, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels diminuerait de 9,0 %, après avoir progressé de 13,1 % en 2021 puis de 9,6 % en 2022.

Avertissement

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les résultats de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmenté des subventions et net des impôts au titre de son exercice, ce résultat est qualifié de **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**.

Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.

Les comptes de l'agriculture font l'objet de révisions successives liées à l'obtention de données économiques plus complètes jusqu'à leur publication définitive ► **encadré 1**.

En 2023, la production de la **branche agricole** hors **subventions sur les produits** se replierait de 0,8 % en valeur ► **figure 1**, ► **figure 2**, ► **figure 3**. Ceci succède à la forte augmentation des deux années précédentes. Dans le contexte des crises sanitaire et géopolitique, tirée par les prix, la production en valeur s'était accrue de 8,8 % en 2021 puis de 16,6 % en 2022. La contraction en 2023 tient à celle des prix, qui reculeraient de 3,7 % alors que les volumes progresseraient de 2,9 % ► **figure 4**, ► **figure 5**. Cette évolution est le fait de la production végétale, dont la valeur baisserait de 4,6 %, sous l'effet d'une diminution des prix (-10,1 %), tandis que les volumes progresseraient (+6,1 %). Au contraire, la production animale s'accroîtrait de 5,2 % en valeur, toujours portée par l'augmentation des prix (+7,9 %), alors que les volumes diminueraient de nouveau (-2,5 %).

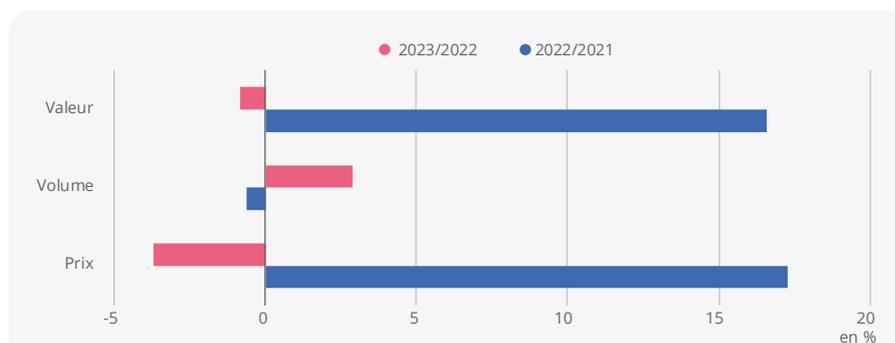
Production végétale : rebond de l'offre et baisse des prix à la production

En volume, la production végétale (hors subventions) progresserait de 6,1 %. La

production de céréales serait en hausse de 5,8 % en volume, sous l'effet de températures moins élevées que celles, exceptionnelles, de l'été 2022, et ce en dépit d'une légère baisse de la surface globale cultivée (-1,1 %). Notamment, parmi les céréales, seule la production de blé dur diminuerait (-5,0 %) du fait de moindres mises en culture. La récolte d'oléagineux augmenterait de 2,8 %. Les

hausses en volume seraient particulièrement marquées pour les protéagineux (+24,0 %), pommes de terre (+12,8 %) et fourrages (+19,7 %), dont les productions sont en rebond après les mauvaises récoltes de 2022. La production fruitière serait quasi stable en volume (+0,2 %) et celle de légumes augmenterait légèrement (+2,7 %). La production viticole en volume dépasserait

► 1. Évolution de la production agricole hors subventions en 2022 et 2023



Lecture : En 2023, la valeur de la production agricole hors subventions recule de 0,8 % par rapport à 2022.
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2023.

de 3,3 % son niveau de 2022, qui était déjà le plus élevé depuis 2018. La situation est toutefois contrastée selon les types de vins. Les vendanges s'accroîtraient de 5,9 % pour les vins d'appellation d'origine protégée (AOP), tirées par celles du champagne (+12,8 %), tandis qu'elles seraient en baisse pour les vins courants (-6,1 %).

En 2023, les prix de la production (hors subventions) diminueraient pour les produits végétaux (-10,1 %). Au niveau mondial, la récolte de céréales s'annonce à un niveau record, ce qui tire les cours à la baisse, en dépit de la persistance de la guerre en Ukraine. En France, les prix des céréales diminueraient de 28,4 % en 2023. Ils avaient augmenté de 31,8 % en 2021 puis de 24,0 % en 2022. Les prix du vin fléchiraient, sous l'effet principalement d'un recul de ceux des vins d'appellation autres que le champagne. Les fruits et légumes font exception : leurs prix s'accroîtraient respectivement de 7,5 % et 7,1 %. Les prix des fruits sont tirés à la hausse par ceux des pommes, pour lesquelles la demande est très forte, et des poires, qui ont connu une baisse des récoltes. Bien qu'en diminution, les coûts de l'énergie restent élevés et renchérisent les légumes. Les oignons et artichauts s'apprécieraient fortement, ainsi que d'autres produits dont les disponibilités étaient limitées en début d'année, comme les choux-fleurs, carottes et salades. Les prix des pommes de terre diminueraient de 3,0 %, après avoir augmenté en 2021 (+15,0 %) et 2022 (+21,3 %). Au total, les prix des produits agricoles, comme ceux des intrants, demeurent nettement supérieurs à leurs niveaux d'avant 2021 ► **encadré 2.**

Production animale : nouveau repli de l'offre et prix toujours en hausse

En 2023, la production animale (hors subventions) reculerait en volume (-2,5 %). La baisse serait de 4,8 % pour les bovins, de 6,8 % pour les veaux et de 5,0 % pour les porcins. En France, le cheptel porcin diminue depuis une vingtaine d'années et le cheptel bovin depuis 2016. La production de volaille avait baissé de 14,4 % en volume en 2022, affectée par l'influenza aviaire. En 2023, elle ne remonte que de 1,0 % en volume, l'épizootie s'étant prolongée sur le début d'année.

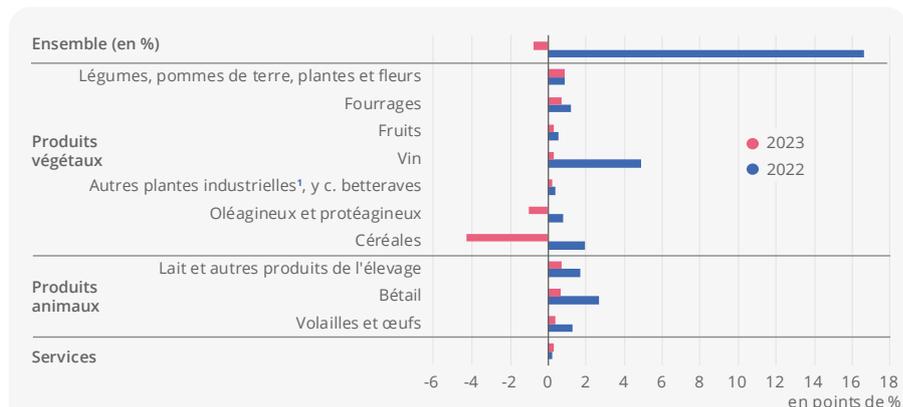
Dans ce contexte d'offre limitée, les prix des produits animaux continueraient d'augmenter (+7,9 %). En particulier, les prix du porc s'élèveraient de 21,7 % sur l'année, à l'issue d'une forte hausse au premier semestre amplifiée par le renchérissement de l'alimentation des animaux. Les prix des volailles augmenteraient de 6,0 %. Après une hausse record de 68,0 % en 2022, les prix des œufs s'apprécieraient de 5,5 %, toujours tirés par une forte demande.

Les engrais renchérisent à nouveau les consommations intermédiaires

En 2023, les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmenteraient de nouveau en valeur (+2,5 %), sous l'effet de la hausse des prix (+3,5 %), alors qu'elles fléchiraient en volume (-0,9 %). Ces évolutions sont de moindre ampleur que l'année précédente, où leurs prix s'étaient accrus de 22,0 %, tandis que leurs volumes reculaient de 5,2 %.

Premier poste de dépense, les achats d'aliments pour animaux ne progresseraient que de 1,0 % en valeur. Les prix des aliments achetés en dehors de la branche agricole s'élèveraient de 1,5 %, résultant de deux tendances opposées : le nouveau renchérissement des produits manufacturés agroalimentaires et la baisse en 2023 du prix des céréales. Le prix des aliments intraconsommés diminuerait de 6,3 %, après la très forte hausse de l'année précédente (+46,3 %) où la hausse du prix des engrais et

► 2. Contributions à la variation en valeur de la production hors subventions en 2022 et 2023



1 Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, cannes à sucre, etc.

Note : Les produits sont classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution 2023/2022.

Lecture : La valeur de la production agricole totale hors subventions recule de 0,8 % en 2023. La production de céréales contribue négativement à cette variation à hauteur de 4,3 points.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2023.

► 3. De la production à la valeur ajoutée

Principaux postes du compte de l'agriculture en 2023	Valeur 2023 (en milliards d'euros)	Évolution 2023/2022 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions (a)	95,5	2,9	-3,7	-0,8
Produits végétaux	56,6	6,1	-10,1	-4,6
Céréales	13,0	5,8	-28,4	-24,2
Oléagineux et protéagineux	3,4	4,2	-24,8	-21,6
Autres plantes industrielles ¹	2,1	-0,8	8,5	7,6
Fourrages	7,1	19,7	-7,2	11,0
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	12,0	6,2	1,6	7,9
Fruits	3,7	0,2	7,5	7,7
Vins	15,3	3,3	-1,1	2,2
Produits animaux	33,2	-2,5	7,9	5,2
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	13,9	-5,1	9,7	4,1
Volailles et œufs	6,3	0,7	5,8	6,5
Lait et autres produits de l'élevage	13,1	-1,2	7,1	5,8
Services²	5,7	0,0	5,4	5,4
Subventions sur les produits (b)	1,1	-2,9	2,6	-0,4
Production au prix de base (c) = (a) + (b)	96,6	2,9	-3,6	-0,8
Consommations intermédiaires (d)	57,2	-0,9	3,5	2,5
dont achats	47,7	-3,6	5,7	1,8
Valeur ajoutée brute (e) = (c) - (d)	39,4	7,9	-12,3	-5,3
Subventions d'exploitation	8,4			1,8
Autres impôts sur la production	1,9			5,4
dont impôts fonciers	1,1			11,2
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	45,9			-4,5
Emploi agricole ³		-0,5		
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif				-4,1
Prix du produit intérieur brut			5,4	
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels				-9,0

1 Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

2 Production des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole, services entre agriculteurs, agritourisme, etc.

3 Mesuré en unités de travail annuel (équivalents temps plein de l'agriculture).

Lecture : La production de la branche agricole hors subventions s'élève à 95,5 milliards d'euros. La valeur ajoutée brute recule de 5,3 % en 2023.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2023.

les conséquences de la sécheresse estivale avaient fortement renchéri les fourrages. En volume, la consommation d'aliments pour animaux progresserait de 3,5 %, la consommation croissante d'aliments intraconsommés faisant plus que compenser une nouvelle baisse des achats à l'extérieur de la branche.

Liés aux prix du gaz, les prix des engrais et amendements s'accroîtraient à nouveau de 19,1 %. La hausse est bien moindre que l'année précédente (+79,7 %), où s'étaient cumulés les effets de la reprise économique à la suite de la fin des confinements et ceux de la guerre en Ukraine. Le prix des engrais a toutefois culminé au début de la campagne 2023, la hausse des prix du gaz ayant même conduit certaines usines de fabrication en Europe à stopper leur production durant l'été 2022. En volume, le recours aux engrais diminuerait à nouveau (-17,0 %), entraînant une légère réduction du poste en valeur (-1,1 %). Ceci s'inscrit dans un mouvement plus long ; la consommation d'engrais baisse en effet tendanciellement en France et a été divisée par deux depuis le début des années 2000.

Les prix de l'énergie fléchiraient en 2023 (-1,5 %), après leur forte hausse de l'année précédente (+40,6 %). Cette baisse résulterait de celle du gazole non routier utilisé pour les tracteurs, dont le prix baisserait de 7,5 %. Les prix des autres produits énergétiques se seraient à nouveau renchérissés, tel celui de l'électricité (+12,8 %).

La valeur ajoutée au coût des facteurs reculerait après deux années de hausse

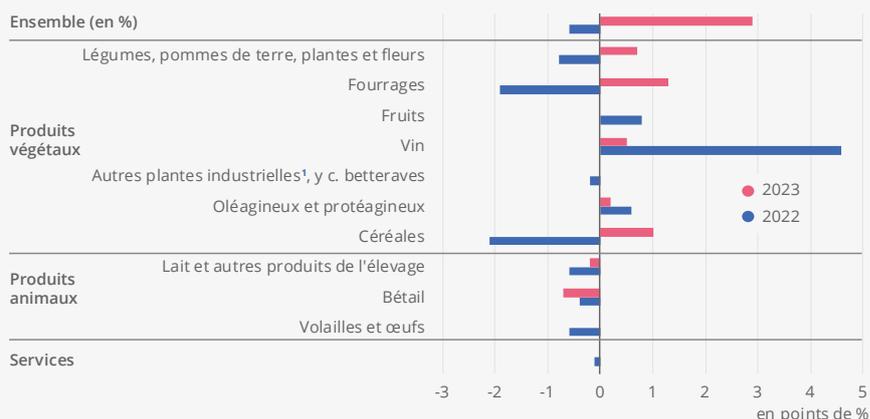
En 2023, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole baisserait de 5,3 %. Ceci tient au repli de la **production au prix de base** (-0,8 %), c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits, tandis que les consommations intermédiaires continuent d'augmenter. Une rupture s'opère avec les deux années précédentes où la valeur ajoutée brute avait fortement progressé (+14,4 % en 2021 et +17,3 % en 2022).

► Encadré 1 - Rappel sur le compte 2022

Les données présentées ici concernent le compte 2023 prévisionnel de l'agriculture.

En juillet 2023, à l'occasion de la publication du compte 2022 provisoire, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels a été révisée de -6,8 points par rapport au compte prévisionnel de décembre 2022 (hausse de 9,6 % au lieu de 16,4 %). Les données 2022 seront mises à jour en juillet 2024 (version semi-définitive). Elles seront publiées simultanément avec les comptes 2021 définitif et 2023 provisoire.

► 4. Contributions à la variation en volume de la production hors subventions en 2022 et 2023



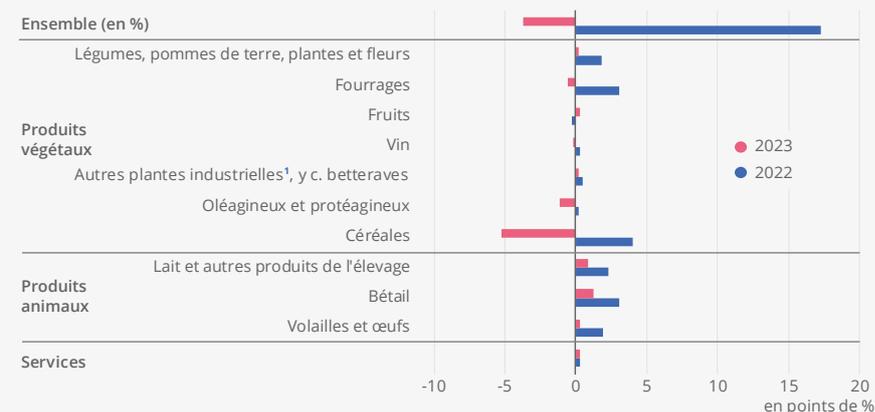
¹ Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

Note : L'ordre des produits (classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution en valeur 2023/2022) est identique à celui de la **figure 2**.

Lecture : Le volume de la production agricole totale hors subventions augmente de 2,9 % en 2023. La production de céréales contribue positivement à cette variation à hauteur de 1,0 point. Le bétail contribue, quant à lui, négativement à hauteur de -0,7 point.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2023.

► 5. Contributions à la variation du prix de la production hors subventions en 2022 et 2023



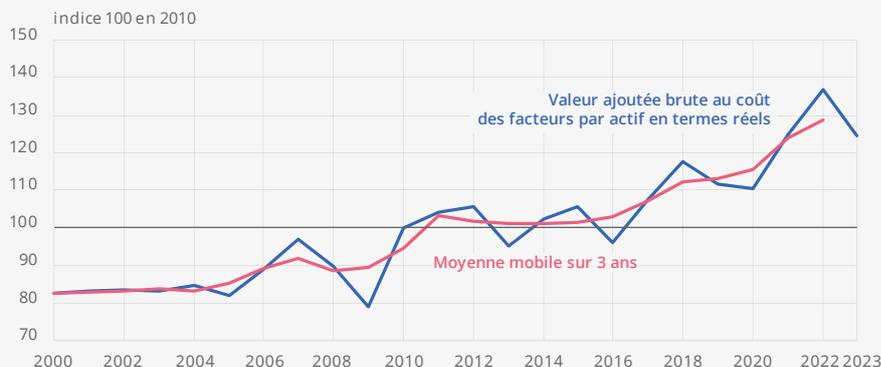
¹ Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

Note : L'ordre des produits (classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution en valeur 2023/2022) est identique à celui de la **figure 2**.

Lecture : Le prix de la production agricole totale hors subventions baisse de 3,7 % en 2023. La production de céréales contribue négativement à cette variation à hauteur de 5,2 points.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2023.

► 6. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la branche agricole en termes réels¹



¹ Déflatée par l'indice de prix du produit intérieur brut.

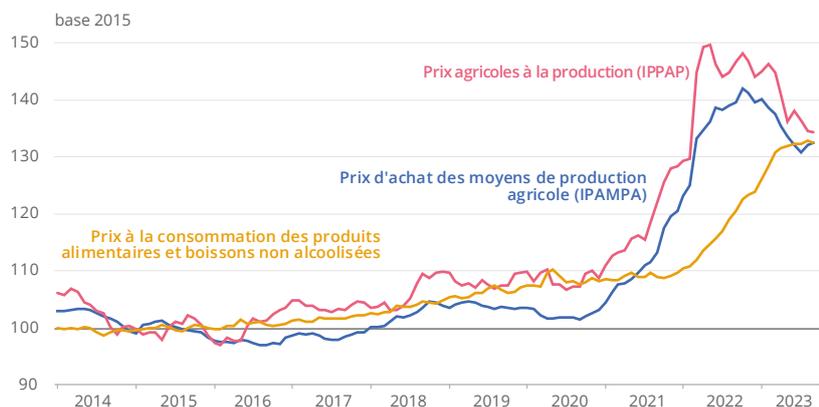
Lecture : En 2023, l'indice de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels se situe à 124,5.

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2023.

► Encadré 2 - Les prix des produits agricoles et des intrants diminuent mais restent à des niveaux élevés

Depuis mi-2023, les prix agricoles à la production diminuent en rythme annuel, suivis par ceux des moyens de production agricole ► **figure**. À la suite de la forte hausse des années 2021 et 2022, ils restent toutefois à un niveau élevé. De janvier à septembre 2023, ils dépassent respectivement de 21,6 % et de 22,5 % la moyenne des neuf premiers mois de l'année de la période 2018-2022. Les prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées ont commencé à monter plus tardivement, à la fin 2021, et n'ont pas reculé jusqu'à présent. De janvier à septembre 2023, ils dépassent de 17,1 % la moyenne de ces mêmes neuf mois correspondants de la période 2018-2022.

Évolution des indices de prix pour les produits agricoles, intrants agricoles et produits alimentaires à la consommation



Note : Sur ce graphique, les prix sont des prix instantanés. Ils ne correspondent pas aux prix de campagne, à savoir ceux utilisés pour valoriser les productions végétales et intrants agricoles selon la méthodologie des comptes nationaux. Par exemple, pour l'année 2023, les prix de campagne des céréales sont ceux de juillet 2023 à juin 2024. Les prix de campagne des engrais sont ceux de la période de mise en terre (juillet 2022 à juin 2023 pour les engrais azotés).

Lecture : En septembre 2023, l'indice des prix agricoles à la production se situe à 134,4.

Source : Insee, indices des prix à la production agricole (IPPAP), indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), et indice des prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, base 2015.

► Définitions

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes.

La **production au prix de base** est égale à la production valorisée au prix auquel vend le producteur, augmentée des subventions sur les produits qu'il perçoit et diminuée des impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les subventions à l'agriculture comprennent les **subventions sur les produits** (aides associées à certains types de production) et les **subventions d'exploitation** versées dans le cadre de la PAC ou au niveau national.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** est égale à la production valorisée au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** est obtenue par ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts sur la production. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution de la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif**.

Les indicateurs de résultats sont présentés en **termes réels** : les évolutions à prix courants sont déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui couvre l'ensemble du champ de l'économie. Ainsi, l'évolution d'un prix ou d'un résultat calculée en termes réels est positive si elle est supérieure à l'évolution générale des prix. Il s'agit d'une moyenne qui résulte d'une grande diversité de situations individuelles.

En 2023, les **subventions d'exploitation** s'élevaient à 8,4 milliards d'euros. Leur montant s'accroîtrait de 150 millions par rapport à 2022, sous l'effet principalement de l'augmentation du paiement de base au titre de la PAC.

En prenant en compte les subventions d'exploitation et les impôts à la production, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** baisserait de 4,5 % en 2023. Comme l'emploi agricole continue tendanciellement de décroître (-0,5 % en 2023), la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif** diminuerait un peu moins, -4,1 % en 2023. En **termes réels**, elle baisserait de 9,0 % en 2023, après avoir augmenté de 13,1 % en 2021 puis de 9,6 % en 2022 ► **figure 6**. Sur le long terme, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels de la branche agricole continue d'augmenter. En 2023, elle dépasserait de 18,4 % la moyenne des années 2010. ●

Claire Géry, Vincent Hecquet,
Félix Lucas (Insee)

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Le **compte français de l'agriculture** est établi selon la méthode et les concepts du Système européen des comptes (SEC). Le compte prévisionnel 2023 repose sur des informations disponibles en novembre 2023.

► Pour en savoir plus

- Géry C., Hecquet V., Lucas F., « [Le compte provisoire de l'agriculture pour 2022 – Hausse des prix des produits et intrants](#) », Insee Première n° 1957, juillet 2023.
- Géry C., Hecquet V., Lucas F., « [L'agriculture en 2022 – Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2022](#) », Documents de travail n° 2023-16, Insee, juillet 2023.
- Eurostat, « [Comptes économiques de l'agriculture – revenu du secteur agricole \(indicateur a_b_c\)](#) », Indicateur A : indice du revenu réel des facteurs dans l'agriculture par unité de travail annuel pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, mars 2023.
- Hecquet V., Lucas F., Géry C., « [Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2022 – Hausse des prix et alourdissement des charges](#) », Insee Première n° 1934, décembre 2022.
- Géry C., Heim V., Lauraire P., « [Le compte provisoire de l'agriculture pour 2021 – Hausse généralisée des prix](#) », Insee Première n° 1913, juillet 2022.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
M. Gazaix

Code Sage : IP231977
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Dugué

@InseeFr
www.insee.fr

